



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

TAXE D'APPRENTISSAGE 2019



LYCEE AGRICOLE DE SUSCINIO



« Courant 2018, année du cinquantenaire, le lycée de **Suscínio** a fait peau neuve avec de nombreux travaux de rénovation financés par le Conseil régional de Bretagne tant sur les locaux pédagogiques que sur l'exploitation. Dans ce contexte, l'établissement a fait le choix d'accroître son ancrage dans le territoire en procédant à l'ouverture d'une nouvelle formation dans le domaine de l'agroéquipement, inexistante à ce jour en Finistère nord. Être proche des besoins locaux est un des objectifs de **Suscínio**.

L'adaptation aux évolutions de la société est également une de nos préoccupations. C'est pourquoi nous favorisons l'ouverture au monde (projets européens) et l'accès aux nouvelles technologies et nouvelles modalités d'enseignement.

En nous reversant la taxe d'apprentissage, vous participez pleinement à ce projet à destination des jeunes du territoire.

Votre soutien nous est précieux. Soyez-en sincèrement remerciés par avance»

Des élèves, apprenti(e)s et étudiant(e)s

135 élèves

112 étudiant(e)s

8 apprenti(e)s



René Cuinet

Responsable du site

Le LYCEE de SUSCINIO en BREF

Accompagner l'ambition des élèves

95% des élèves poursuivent des études supérieures dont en Bac S (2018) 7 sur 16 en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles.

La plus grande exploitation de maraîchage bio du Ministère de l'agriculture

18 hectares de cultures de plein champ

7 500 m² de serres



Nos formations

Formations technologiques

Bac Techno STAV option Aménagement et Productions agricoles
BTS Gestion et Protection de la Nature

Formations professionnelles

Bac pro Conduite et Gestion des Entreprises Agricoles
Bac pro Agroéquipement

Formations générales

Seconde générale option sport et section européenne
Bac général Biologie-écologie/Math/Physique-Chimie
option Agronomie, Economie et Territoires

Un centre expérimental

Projet Agribirds, Apiformes en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturel
Hébergement d'une plate-forme expérimental en agriculture biologique: IBB

Projet « Racine carrée »: expérience menée par les classes scientifiques sur l'exploitation



L'enseignement autrement

Atelier « coup de pouce »
Des classes inversées avec Moodle
Tous acteurs de notre assiette :
l'alimentation, vecteur d'éducation et de projet.

Un lycée connecté

Arrivée de la fibre en 2019

Une école ouverte sur le monde

Possibilité de poursuite d'étude au Québec par les BTSA GPN
Projet européen Erasmus + « L'homme et la mer: histoire et perspectives » avec l'Italie et Madère

Une section européenne

Partenariat avec le Maroc: accueil de stagiaires sur l'exploitation



Des partenaires culturels

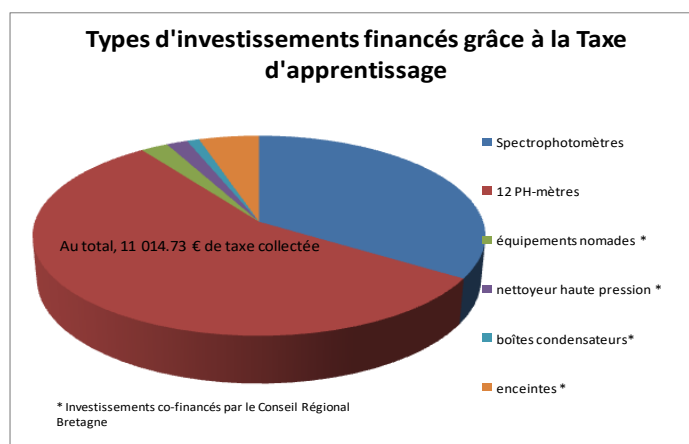
Théâtre de Morlaix
Les Moyens du Bords
Les Eco-bretons
Etc.

Pourquoi soutenir le lycée de Suscinio ?

Pour faire en sorte que tous les maillons de la réussite soient réunis !

La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous pouvez choisir le bénéficiaire. Cette contribution obligatoire permet de faire participer les entreprises du secteur privé au financement de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles.

Les projets réalisés grâce à la taxe



Comment affecter votre taxe d'apprentissage ?

Il faut indiquer à votre organisme collecteur que vous souhaitez verser le montant de votre cotisation au titre du:

Barème au Lycée de Suscinio à Morlaix.

- N° RNE/UAI: 0290126E
- N° SIRET: 19290341700058

Quota et CSA au CFA/CFPPA de Kerliver

- N° RNE/UAI: E29361
- N°SIRET: 19290341700017

Quand ?

Avant le 28 février 2019.

Vos contacts:

Sandra SABIN—legta.morlaix@educagri.fr—
02.98.72.03.22

Merci